

FICHE DE RENSEIGNEMENTS (annexe 1)
**TRANSPORT SCOLAIRE DES ÉLÈVES ET
ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP**
Année scolaire 2022-2023

DGA « ACTION SOCIALE »
MAISON DÉPARTEMENTALE DE L'AUTONOMIE
50050 SAINT-LÔ CEDEX
TÉL : 02 33 05 99 32 - transportsadaptés@manche.fr



Attention ce document ne vaut pas
accord de transport

ÉLÈVE OU ÉTUDIANT

Nom :
Prénom :
Civilité : M. Mme Date de naissance :

REPRÉSENTANT LÉGAL

Père Mère Tuteur ou curateur
Nom :
Prénom :
Adresse :
Code postal : Commune :
Tél. domicile : Portable :
Mail (@) :
Changement d'adresse prévu dans l'année : Oui Non - Commune :

Date limite de dépôt de la demande avec pièces à fournir avant le 15 juillet 2022
à l'adresse postale ou par mail citées ci-dessus (toute fiche incomplète ne pourra être traitée)

EN CAS D'ADRESSE DE PRISE EN CHARGE DE L'ÉLÈVE OU ÉTUDIANT DIFFÉRENTE DE CELLE DU REPRÉSENTANT LÉGAL

Placement en famille d'accueil Résidence alternée Logement étudiant

(Indiquer les coordonnées de l'autre parent ou de la famille d'accueil ci-dessous)

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Code postal : Commune :

Tél. domicile : Portable :

Mail (@) :

■ Si l'élève réside en famille d'accueil :

Centre médico-social :

Commune :

Nom et prénom du référent éducatif :

Tél. professionnel :

Mail professionnel :

■ Si l'élève est en résidence alternée :

La garde s'exerce de la manière suivante :

.....

.....

Joindre l'extrait de l'ordonnance du juge ou du compromis signé des deux parents sur les conditions de la garde alternée.

ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE DES PARENTS

	PÈRE		MÈRE	
Activité professionnelle	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> non
Ou sans activité professionnelle	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> non

SCOLARITÉ 2022-2023Décision d'affectation : connue en attente

Établissement scolaire :

Commune :

 externe demi-pensionnaire interne**École primaire**

- Petite section ULIS école
- Moyenne section CP
- Grande section CE1
- CE2
- CM1
- CM2

Collège

- ULIS collège
- SEGPA
- 6^e
- 5^e
- 4^e
- 3^e

Lycée

- ULIS Lycée
- Seconde
- Première
- 1^{re} adaptation
- Terminale
- CAP
- BAC pro

Enseignement supérieur

- BTS
- IUT
- Université
- Classe préparatoire
- Autre :

Scolarisation de l'élève

En cas de présence, cocher la case par un X ou en mentionnant les horaires. En cas de non présence, laisser la case vide.

	MATIN	APRÈS-MIDI
Lundi		
Mardi		
Mercredi		
Jeudi		
Vendredi		
Samedi		
Dimanche		

ORGANISATION DU TRANSPORT ENTRE LE DOMICILE ET L'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE

■ L'enfant est-il en capacité d'emprunter les transports en commun :

Seul ? oui nonAccompagné ? oui non **Taxis-Ambulances**

(Veuillez cocher les jours pour lesquels vous demandez ce transport)

Aller : Lundi Mardi Mercredi Jeudi Vendredi Samedi DimancheRetour : Lundi Mardi Mercredi Jeudi Vendredi Samedi Dimanche

Si vous ne pouvez pas assurer le transport, merci d'en préciser la raison :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Indemnisation de vos frais kilométriques pour l'utilisation de votre véhicule après étude du dossier (joindre un RIB)

La dépose ou reprise de l'enfant se fait-elle sur le trajet domicile-travail ? Oui non

Aller : Lundi Mardi Mercredi Jeudi Vendredi Samedi Dimanche

Retour : Lundi Mardi Mercredi Jeudi Vendredi Samedi Dimanche

INFORMATIONS UTILES POUR LA MISE EN PLACE DU TRANSPORT ADAPTÉ

L'élève se déplace-t-il en fauteuil ? Oui non

Si oui, préciser s'il s'agit d'un fauteuil : manuel électrique pliable non-pliable

L'élève peut-il quitter son fauteuil et monter seul dans le véhicule ? Oui non

Appareillage spécifique :

RAPPEL DES PIÈCES À JOINDRE

- L'extrait de l'ordonnance du juge ou du compromis signé des deux parents sur les conditions de la garde alternée.
- Un relevé d'identité bancaire et copie de la carte grise si remboursement de frais kilométriques.

Base de remboursement des parents utilisant leur véhicule personnel.

Catégorie du véhicule	de 0 à 2000 km	De 2001 à 10000 km	Au-delà de 10001 km
De 5cv et moins	0,32 €/km	0,40 €/km	0,23 €/km
De 6 ou 7 cv	0,41 €/km	0,51 €/km	0,30 €/km
De 8 cv ou plus	0,45 €/km	0,55 €/km	0,32 €/km

Je déclare avoir pris connaissance du règlement départemental des élèves et étudiants handicapés disponible sur le site de la Maison départementale de l'autonomie de Saint-Lô (<https://www.manche.fr/maccompagne/vivre-mon-handicap/aides-handicap-adulte/accompagner-enfant-handicap/deplacer-transport-scolaire-handicap/>)

Je m'engage à signaler, dans les plus brefs délais, tout changement au service des transports, pour un déménagement, un arrêt de scolarité, un changement d'établissement, ou un stage à transportsadaptes@manche.fr.

Date et signature du demandeur

« Vos données personnelles font l'objet d'un traitement. Conformément au règlement n° 2016/679 dit règlement général sur la protection des données (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès et de rectification de ses données personnelles. Ces données sont conservées conformément à la réglementation en vigueur. Vous pouvez adresser toute demande concernant vos données personnelles par voie électronique à l'adresse par courriel : dpd@manche.fr